

République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice

BILAN
D'EXECUTION
DU
P R E F

1985 - 1988

ABREVIATIONS - ABBREVIATIONS

	FRANCAIS	ENGLISH
AEP	Alimentation en Eau Potable	
AMP	Agence Mauritanienne de Presse	Mauritanian Press Agency
ASECNA	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne	Agency for the Safety of Air Navigation
BCI	Budget Consolidé d'Investissement	Consolidated Investment Budget
BCM	Banque Centrale de Mauritanie	Central Bank of Mauritania
BIC	Bénéfices Industriels et Commerciaux	Industrial and Trade Profit (Tax on)
BIE	Bureau des Intrants d'Elevage	Livestock Input Bureau
BIMA	Banque Internationale pour la Mie.	International Bank for Mauritania
BMDC	Banque Mauritanienne pour le Développement et le Commerce	Mauritanian Bank for Development and Trade
bn		billion
BNC	Bénéfices Non Commerciaux	Non-Trade Profit (Tax on)
BOM	Bureau d'Organisation et Méthodes	Organization & Methods Bureau
CFC	Collège de Formation, Boghé	Training Collège, Boghé
CFPM	Centre de Formation Professionel Mar.	Sea sailing Training Center
CFPP	Centre de Formation et de Perfec- tionnement Professionel	Professional Training and Perfecting Center
CNCJS	Centre de Formation des Cadres de la Jeunesse et des Sports	Youth and Sports Organizer Training Center
CNEA	Cellule Nationale aux Energies Altern.	National Cell for Alternate Energies
CNERV	Centre National d'Etudes et de Recherches Vétérinaires	National Veterinary Study and Research Center
CNF	Commission Nationale Foncière	National Land Tenure Commission
CNROP	Centre National de Recherche Océano- graphique et de Pêche	National Oceanographic and Fishing Research Centre
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale	National Social Security Fund
COMAUNAM	Compagnie Mienne. de Nav. Maritime	Mauritanian/Algerian Sailing Co.
CRSP	Cellule de Réhab. du Secteur Public	Public Sector Rehabilitation Cell
CSA	Commisariat à la Sécurité Alimentaire	Agency for Food Security
CSET	Collège Secondaire, Enseignement Technique	Technical Education, Secondary Schools
DFP	Dir. Fonction Publique	Civil Service Department
DGR	Dir. Génie Rural	Rural Engineering Department
DPFC	Direction de la Planification, de la Coopération et de la Formation	Planning, Co-operation & Training Department
DPDP	Décl. de Politique de Dév. de la Pêche	Fishing Development Policy Statement
DPN	Dir. Protection de la Nature	Environmental Protection Department
EEC	Communauté Economique Européenne	European Economic Community
EMN	Etabl. Maritime de Nouakchott	Nouakchott Maritime Agency (Wharf)
ENA	Ecole Nationale d'Administration	National Administration School
ENFACOS	Ecole Nle. de Formation Adminis- trative, Commerciale et Sociale	National Administrative, Commercial and Social Training School
ENFVA	Ecole Nle. de Form. et Vulg. Agricole	National Agricultural Training and Popularization School

	FRANCAIS	ENGLISH
ENI	Ecole Nationale des Instituteurs	National Teacher Training College
ENS	Ecole Nationale Supérieure	Second. school teacher training school
EPIC	Ets. Public à Car. Industriel et Com.	Industrial & Commercial Public Firm
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	UN Food & Agriculture Organization
FBDF	Formation Brute de Capital Fixe	Fixed Assets Gross Formation
FC	Fonds Commun	Common Fund
FIRVA	Fonds d'Insertion et de Réinsertion dans la Vie Active	Insertion and Re-insertion in Active Life Fund
FMI	Fonds Monétaire International	International Monetary Fund
FND	Fonds National pour le Développement	National Development Fund
GDP	Produit Intérieur Brut	Gross Domestic Product
GNIA	Gouvernement Non Inclus Ailleurs	Government, not included elsewhere
GR	Génie Rural	Rural Engineering
GWH	Giga Watt-heure	Giga-Watt-hour
ha	hectare	hectare
HVP	Hydraulique Villageoise et Pastorale	Village & Pastoral Water Supply
IDA	Association Internationale pour le Développement	International Development Association
IGR	Impôt Général sur le Revenu	Income Tax
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire	Minimum Lump-sum Tax
IRCM	Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers	Tax on Dividends
ISS	Institut Supérieur Scientifique	Higher Scientific Institute
ITS	Impôt sur les Traitements et Salaires	Tax on Wages & Salaries
KTEP	Kilotonne Equivalent Pétrole	Petroleum Kilotonne Equivalent
MDR	Ministère du Dév. Rural	Ministry of Rural Development
Mds	Milliards	
MEF	Ministère de l'Economie et des Fin.	Ministry of Economy and Finance
MEPP	d'Entreposage des Produits Pétr.	Petroleum Products Storage
MPERM	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Ministry of Fishing and Marine Economy
MUM	Millions d'UM	
NDB	Nouadhibou	Nouadhibou
NKT	Nouakchott	Nouakchott
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur de la Vallée du Fleuve Sénégal	Organization for the Development of the Senegal River Basin
OPT	Office des Postes et Télécommun.	Post and Telecommunications Agency
ORSTOM	Office de Rech. Scientifique et Techniqued'Outremer	Overseas Scientific & Technical Research Agency
ORTM	Office de Radiodiffusion et TV de Mie.	Mauritanian Radio & TV Agency
P.A.A.	Politique d'Aide Alimentaire	Food Aid Policy
PCM	Plan Comptable Mauritanien	Mauritanian Accounting Rules
PCR	Progr. de Consolidation et de Relance	Consolidation and Growth Program
PEV	Programme Elargi de Vaccination	Broader Vaccination Program
PHARMARIM	Pharmacie de la Rép. Islam. de Mie.	Mauritanian Pharmaceutical Company
PIP	Progr. d'Investis. Publics Prioritaires	Priority Public Investment Program

	FRANCAIS	ENGLISH
PMA	Pays les Moins Avancés	Less Advanced Countries
PME	Petite et Moyenne Entreprise	Small and medium enterprise
PPG	Périmètre Pilote du Gorgol	Gorgol Pilot Irrigated Scheme
PREF	Programme de Redressement Economique et Financier	Economic & Financial Reform Program
RIM	République Islamique de Mauritanie	Islamic Republic of Mauritania
SALIMAUREM	Société Mauritano-Libyenne de Pêche	Mauritanian-Libyan Fishing Co.
SAMIA	Société Mauritanienne des Industries Métallurgiques	Mauritanian Metallurgical Industries Company
SAMIN	Société Arabe des Mines de l'Inchiri	Inchiri Mines Arab Company
SEM	Société d'Economie Mixte	Joint-Venture Firm
SMAR	Société Mauritanienne d'Assurances et de Réassurances	Mauritanian Insurance and Reassurance Company
SMB	Sté. Mauritanienne de Banque	Mauritanian Banking Company
SMCP	Sté. Mienne. de Com. du Poisson	Mauritanian Fish Marketing Company
SMCPP	Sté. Mienne de Commercialisation des Produits Pétroliers	Mauritanian Petroleum Product Marketing Company
SMPI	Sté. Mienne de Presse et d'Impression	Mauritanian Press & Printing Co.
SNC	Société Nationale du Cinéma	National Cinema Company
SNIM	Société Nationale Industrielle et Minière	National Industrial & Mining Co.
SNIS	Système Nat.d'Information Sanitaire	National Health Information System
SNF	Services Non Facteurs	Non-Factor Services
SOCOGIM	Société de Construction et de Gestion Immbilière	Real-Estate Building and Management Company
SOMAGAZ	Société Mauritanienne de Gaz	Mauritanian Gas Company
SOMEFOB	Sté. Mienne. de Com. du Bétail	Mauritanian Livestock Marketing Co.
SONADER	Sté. Nationale de Développement Rural	National Rural Development Company
SONELEC	Société Nle. d'Eau et d'Electricité	National Power & Water Company
SONIMEX	Société Nationale d'Import-Export	National Import-Export Company
SPPAM	Société pour la Promotion de la Pêche Artisanale en Mauritanie	Company for the Promotion of Small- Scale Fishing in Mauritania
SSP	Soins de Santé Primaires	Primary Health Care
STPN	Société des Transports Publics de Nktt	Nouakchott Public Transport Company
TCA	Taxe sur le Chiffre d'Affaires	Tax on Company Turnover
TELECOM	Télécommunications	Telecommunications
TPS	Taxe sur la Prestation de Services	Tax on Services
UBD	Union des Banques pour le Dévelop.	Development Banks Union
UM	Ouguiya	Ouguiya (national currency)
ZEE	Zone Economique Exclusive	Exclusive Economic Zone

TABLE DES MATIERES

1.	BREF RAPPEL HISTORIQUE	4
2.	BILAN DU PREF	4
2.1	RAPPEL DES OBJECTIFS DU PREF	4
2.2	GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ET LES REFORMES ADMINISTRATIVES	5
2.3	REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES	6
2.4	REFORME DU SYSTEME BANCAIRE	7
2.4.1	Rappel des objectifs de la réforme	7
2.4.2	Etat d'avancement de l'exécution de la réforme	
2.5	GESTION DU SECTEUR EXTERIEUR	8
2.6	PRINCIPALES MESURES DU PREF: MATRICE DES MESURES MACRO-ECONOMIQUES	8
2.7	LE PIB ET SA VENTILATION SECTORIELLE	9
2.8	LES RESSOURCES ET EMPLOIS DU PIB	9
2.9	LES FINANCES PUBLIQUES	10
2.9.1	Les Recettes	10
2.9.2	Les Dépenses	11
2.10	LES FINANCEMENTS DES PROJETS - LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE	11
2.10.1	Les financements des projets	11
2.10.2	La dette publique extérieure	12
2.11	LA MONNAIE ET LE CREDIT	13
2.11.1	L'évolution de la masse monétaire	13
2.11.2	Les contreparties de la masse monétaire	14
3.	BILAN D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS DU PREF	14
3.1	SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL	14
3.1.1	Agriculture	14
3.1.2	Elevage	15
3.1.3	Protection de l'Environnement	15
3.1.4	Hydraulique villageoise et pastorale	16
3.1.5	Génie Rural	16
3.1.6	Recherche, formation et vulgarisation	16
3.2	DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET ENERGIE	16
3.2.1	Pêche	16
3.2.2	Mines et Industrie	16
3.2.3	Energie	17
3.3	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	17
3.3.1	Habitat et Urbanisme	17
3.3.2	Transport	17
3.3.3	Infrastructures	17
3.4	RESSOURCES HUMAINES	18
3.4.1	Santé et Affaires Sociales	18
3.4.2	Education - Formation	18
	BILAN DES PRINCIPALES MESURES ADOPTEES PENDANT LA PERIODE DU PREF 1985-1988	19

BILAN D'EXECUTION DU PREF

1. BREF RAPPEL HISTORIQUE

Au début des années 1980, la République Islamique de Mauritanie a fait face à une série de problèmes économiques et financiers qui risquaient d'empêcher toute croissance économique. Entre 1980 et 1984, le taux d'investissement était très élevé (32% du PIB en moyenne) alors que le PIB par tête déclinait de 0,6% par an en termes réels. Pendant le même temps, les déficits public (8% du PIB) et extérieur (26% du PIB) s'accompagnaient d'une croissance de la dette et d'arriérés de paiements extérieurs.

Les facteurs explicatifs de ces problèmes sont nombreux. Ils incluent des facteurs exogènes tels que la crise économique internationale, qui a commencé en 1978 et s'est avérée plus longue et plus forte que les crises antérieures, avec ses effets négatifs sur les prix des produits de base et sur les termes de l'échange. La sécheresse et les conditions naturelles défavorables sur lesquelles le Gouvernement est impuissant ont également contribué au faible taux de croissance de l'économie. Il y a eu cependant des facteurs internes sur lesquels il était possible d'agir.

En particulier, il faut souligner les déficiences dans la sélection, le financement et l'exécution des programmes d'investissements publics, et la faiblesse de la contribution du secteur privé à la formation du PIB, en raison de la prééminence du rôle de l'Etat dans l'économie. La plupart des projets s'avéraient peu rentables, étaient coûteux en charges récurrentes et finalement n'étaient pas porteurs de croissance ou de bien être en raison de leur inadaptation à l'environnement humain et institutionnel du pays. De la même façon, il était souhaitable d'améliorer la cohérence des mesures de politique économique qui devaient à la fois stabiliser la demande et dynamiser l'offre. Pour faire face à cette situation, un Programme de Redressement Economique et Financier (PREF) a été adopté pour la période 1985-88.

2. BILAN DU PREF

2.1 RAPPEL DES OBJECTIFS DU PREF

Les principaux objectifs du PREF pour 1985-88 étaient les suivants:

- réaliser un taux de croissance annuel du PIB réel d'environ 4%.
- ramener le taux d'inflation à 7% en 1986 et à 5% en 1988 et 1989.
- réduire le déficit de la balance extérieure des paiements courants à moins de 10% du PIB.

- atteindre un taux d'investissement public en pourcentage du PIB de l'ordre de 20%.
- réaliser l'équilibre du budget de l'Etat dès 1986 et dégager un surplus de l'ordre de 15% des investissements en 1988.

Pour atteindre ces objectifs macro-économiques, le Gouvernement Mauritanien a mis en oeuvre une stratégie de développement fondée d'une part sur une gestion prudente de la demande interne, et d'autre part sur une politique de l'offre visant à favoriser une utilisation plus efficace des ressources grâce à une politique des prix appropriée et à d'autres mesures structurelles; le renforcement de l'appareil productif a été recherché à travers la mise en oeuvre de réformes dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'énergie, à la réorganisation des entreprises publiques et du secteur bancaire, et l'assouplissement de la réglementation des prix, du commerce extérieur et des changes. La compétitivité du secteur d'exportation devrait être assurée par l'application d'une politique de taux de change flexible. La situation des finances publiques serait améliorée grâce à une réforme de la fiscalité ainsi qu'à une allocation plus efficace des ressources consacrées aux investissements publics et aux dépenses courantes.

La réalisation des objectifs du programme était naturellement sujette à d'importantes incertitudes liées à des facteurs exogènes; elle supposait le maintien de conditions climatiques normales et la non-détérioration du marché mondial du minerai de fer et du poisson. Elle était fondée également sur l'hypothèse de réactions positives des agents du secteur privé et du secteur public aux incitations et aux réformes.

En ce qui concerne les mesures, l'élément essentiel à retenir du bilan est que les principales mesures de politique économique prévues par le PREF ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Les délais d'application ont été variables: certaines mesures ont été prises dès la première année du PREF tandis que d'autres accusaient un certain retard dû à la faiblesse de la capacité d'absorption administrative ou ne relevaient pas de la seule volonté du Gouvernement comme la réforme du secteur bancaire.

Ainsi, au cours de la période 1985-88, une politique rigoureuse de taux de change a été mise en place, le déficit du Trésor a été considérablement réduit, les prix des produits agricoles et de l'énergie ont été réajustés et des actions ont été entamées pour restructurer les entreprises publiques. La portée des réformes a été amplifiée à partir de 1987 grâce à l'adoption d'une série de mesures de politique économique: restructuration effective du secteur public, début de la réforme du système bancaire, réorganisation du secteur énergétique et d'autres réformes sur la fiscalité ou le cadre législatif et réglementaire.

Les grands axes de la politique économique ont été:

2.2 GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ET LES REFORMES ADMINISTRATIVES

Dans le domaine de la gestion des finances publiques, les principales actions entreprises par les pouvoirs publics concernent les dépenses et les recettes fiscales.

En matière de dépenses, le Gouvernement a mis en place un système de planification et de gestion des investissements publics ainsi qu'un contrôle

rigoureux des dépenses de fonctionnement. Pour gérer plus efficacement les investissements publics, des procédures d'évaluation des projets ont été instituées. Pour contenir les dépenses de fonctionnement, le Gouvernement a imposé le gel des effectifs dans la fonction publique par l'arrêt du recrutement automatique des jeunes diplômés (sauf pour l'Education et la Santé) et la stabilisation des salaires réels et des dépenses militaires.

En matière de recettes, les premières années du PREF ont été consacrées surtout à des mesures ponctuelles dans le domaine fiscal pour instaurer un système plus performant de recouvrement et pour réduire les exemptions fiscales. Ainsi, le Gouvernement a amélioré les procédures administratives concernant le recouvrement des droits de timbre, des droits domaniaux et de l'impôt sur le chiffre d'affaire. Certaines recettes ont toutefois été difficiles à recouvrer en raison de l'absence de liquidité des banques ou de difficultés de paiement de la SNIM. A partir de 1988, le Gouvernement a commencé à mettre en chantier le programme de réforme du système fiscal, qui doit être appliqué dans les années à venir pour favoriser une allocation efficace des ressources.

Par ailleurs, on doit souligner que la stratégie du PREF en matière d'investissement public a été globalement respectée:

- réduction du taux d'investissement public,
- affectation d'un montant plus élevé d'investissements au développement rural,
- accroissement de la part des dons et quasi-dons dans le financement extérieur.

En 1986, un nouveau cadre juridique réglementant les dépenses d'investissement a vu le jour et a donné lieu à l'établissement d'un budget consolidé.

Pour améliorer le fonctionnement de l'administration, un programme de réforme de la Fonction Publique a été mis en place et un Comité Consultatif pour la réforme institutionnelle a été établi en mars 1987. Un certain nombre de mesures ont été prises pour réorganiser le Ministère de l'Economie et des Finances et pour permettre une meilleure gestion à court et à moyen terme de l'économie nationale, telles que la mise en place de tableaux de bord et l'assistance à la budgétisation et à la planification.

2.3 REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Le Gouvernement s'est engagé avec détermination dans un processus de restructuration des entreprises du secteur public, lequel comprend trois variantes: la liquidation pure et simple, la privatisation et la réhabilitation. La liquidation a concerné quelques entreprises telles que la Société Pharmaceutique. La privatisation a concerné un nombre appréciable d'entreprises publiques, desquelles l'Etat veut se désengager. Enfin, le programme de réhabilitation a essentiellement concerné: la SONELEC, l'EMN, l'OPT, la SNIM, la SONADER.

Les mesures concernant la SNIM ont visé la réduction de ses coûts (compression du personnel de 25%), l'assainissement de ses finances et l'amélioration de sa gestion. Les difficultés constantes rencontrées par la SNIM ont donné lieu à des appuis financiers répétés. Dans le cas de l'Office des Postes et Télécommunications (OPT), il s'agissait essentiellement d'améliorer la gestion. De même, la Société Nationale de Développement Rural (SONADER), dont la

première phase de restructuration a été exécutée, a vu sa gestion renforcée et son passif apuré. La Société Nationale d'Eau et d'Electricité (SONELEC) a, de façon générale, amélioré sa gestion, sa capacité technique, et sa situation financière. L'Etablissement Maritime de Nouakchott (EMN) a fait l'objet d'une réorganisation interne avant de se voir absorbé suite à la création d'un établissement public nouveau dit Port de l'Amitié. Enfin, plusieurs entreprises publiques ont été mises en concurrence avec le secteur privé, notamment dans les secteurs de l'énergie et des transports urbains.

2.4 REFORME DU SYSTEME BANCAIRE

2.4.1. Rappel des objectifs de la réforme

La réforme du secteur bancaire décidée par le Gouvernement en 1987 visait à atteindre 5 objectifs:

- a) Le transfert à l'Etat des actions de la BCM dans les banques primaires pour lui permettre de se retirer de l'actionnariat des banques et de se concentrer pleinement sur son rôle d'institut d'émission, de contrôle des banques et d'orientation de la politique du crédit du pays.
- b) L'assainissement des bilans de l'UBD (banque résultant de la fusion de l'ex-BMDC et de l'ex-FND) de la BIMA et de la SMB. Le coût de cet assainissement est à la charge de l'Etat, et comprend la couverture des arriérés vis à vis des correspondants étrangers, le remboursement des créances gelées sur les sociétés d'Etat, la résorption de l'insuffisance des fonds propres après la prise en compte des crédits privés irrécupérables et la recapitalisation de ces banques pour des montants variables selon la part de capital que l'Etat entend désormais maintenir au niveau des établissements concernés.
- c) Le contrôle du capital de l'UBD par l'Etat et le renforcement de la gestion de la banque par la conclusion d'un accord de jumelage technique avec une banque étrangère;
- d) La fusion et la privatisation de la BIMA et de la SMB par l'ouverture de leur capital au privé mauritanien et étranger, le privé étranger devant assurer directement la gestion de ce nouvel établissement bancaire.
- e) Le renforcement du contrôle de la Banque Centrale sur les banques primaires pour éviter les erreurs de gestion du passé et garantir la viabilité future du système d'intermédiation.

2.4.2. Etat d'avancement de l'exécution de la réforme

- a) Les actions de la Banque Centrale dans les banques primaires ont été effectivement rachetées par l'Etat.
- b) Des actions en vue de l'assainissement du bilan de l'UBD ont été concrétisées: il s'agit de la prise en charge des dettes extérieures de la banque, du règlement de créances gelées détenues sur les sociétés d'Etat, et de la reconversion d'une partie du réescompte en bons du Trésor à hauteur du déséquilibre structurel. En ce qui concerne la gestion de la banque, des conventions cadres de jumelage ont été déjà conclues avec des banques étrangères. Toutefois, ces conventions cadres sont assez générales et doivent

se concrétiser par des contrats précis de jumelage au terme desquels la banque étrangère jumelle mettra à la disposition de l'UBD les compétences nécessaires à sa gestion avant la fin de l'année 1988;

- c) En ce qui concerne le renforcement du contrôle de la Banque Centrale sur les banques primaires, toutes les actions prévues dans ce sens ont été effectivement prises:
- nouvelle loi bancaire,
 - adoption de ratios prudentiels à observer par les banques primaires,
 - adoption d'un plan comptable bancaire unifié,
 - adoption des contrats-programmes avec les banques saines ou restructurées,
 - nouvel organigramme de la direction du contrôle des banques et définition de nouvelles procédures de contrôle. A ce niveau, une assistance technique étrangère de deux experts a effectivement été mise en place.
- d) S'agissant enfin de la BIMA et de la SMB, il convient de noter que leur restructuration a connu des retards considérables du fait de négociations prolongées avec les partenaires étrangers. Devant la difficulté de conclure rapidement ces négociations et compte tenu du préjudice considérable subi par ces deux banques du fait des retards desdites négociations, le Gouvernement a décidé la fusion des deux banques et l'ouverture du capital de la nouvelle banque aux investisseurs nationaux et étrangers.

2.5. GESTION DU SECTEUR EXTERIEUR

Le Gouvernement a instauré en 1985 une politique de taux de change flexible qui s'est traduite par une dévaluation de l'ouguiya. Cette dévaluation a permis de corriger la surévaluation de la monnaie nationale et de réduire ainsi les déséquilibres financiers extérieur et intérieur.

De même, pour faciliter les activités des entreprises, le Gouvernement a décidé de limiter les catégories de produits pour lesquelles une licence est nécessaire. Ainsi, le Gouvernement a-t-il éliminé les licences pour les biens intermédiaires des industries et services connexes. La réglementation des changes applicable aux exportations a été assouplie en 1986 avec l'autorisation de déposer 15% des recettes d'exportations sur des comptes en ouguiya convertibles pour les opérateurs du secteur de la pêche.

Enfin, les réductions du tarif douanier sont la première étape d'une vaste réforme du système tarifaire et fiscal mauritanien dont l'objectif est de concilier les exigences de justice (fin des exonérations, lutte contre la fraude, réaménagement des taux) et d'efficacité économique.

2.6. PRINCIPALES MESURES DU PREF : MATRICE DES MESURES MACRO-ECONOMIQUES

L'examen de la matrice des mesures prises entre 1985 et 1988 donne une illustration de l'importance des actions entreprises durant la période du PREF (voir Bilan des principales mesures du PREF).

2.7. LE PIB ET SA VENTILATION SECTORIELLE

Le PIB en termes réels a connu un taux de croissance moyen annuel de 3,6% environ au cours de la période 1985-88, ce qui constitue un redressement évident par rapport à la période antérieure et s'avère assez proche de l'objectif de 4% du PREF (voir le Bilan des Principales Mesures du PREF).

Le secteur primaire a vu sa part dans le PIB augmentée en volume, passant de 28% à 28,5% en 1988. Il a connu un taux de croissance moyen d'environ 4% par an. Cette bonne performance du secteur primaire est due notamment aux résultats du sous-secteur de l'agriculture dont les évolutions de production au cours des campagnes agricoles 1984-85 à 1987-88 sont importantes (voir Tableau 1). Au cours de cette période, les résultats de la pêche sont également satisfaisants. En revanche, la lenteur de la reconstitution du cheptel fait que la croissance du sous-secteur de l'élevage est assez faible (environ 1% par an en moyenne).

Pour le secteur secondaire, la contribution moyenne de celui-ci à la formation du PIB s'élève à 26,3% et son taux de croissance moyen annuel est de 3%. La faiblesse relative de ce taux s'explique par le recul d'activité observé au cours de l'année 1987 dans le sous-secteur des Mines, ainsi que dans celui des industries de traitement du poisson.

Le secteur tertiaire (hors administration), avec une contribution moyenne d'environ 23,5% à la formation du PIB, a connu une croissance soutenue de d'ordre de 3,6% au cours de la période de 1985-88 grâce à la bonne tenue des sous-secteurs du commerce et autres services non gouvernementaux, ainsi qu'à celui du transport et des télécommunications.

Lorsqu'on passe du PIB à prix constants au PIB à prix courants, le tableau fait apparaître une croissance moyenne annuelle du PIB de 13,2% entre 1985 et 1988. Toutefois, les prix à la consommation ont augmenté moins vite que les prix implicites du PIB et le taux d'inflation est passé de 14% en 1985 à 10,6% en 1986 puis à 8% dans les deux années suivantes et le rythme d'inflation des derniers mois de 1987 et début 1988 donne un taux de l'ordre de 4 à 5% qui correspond aux objectifs du programme.

2.8. LES RESSOURCES ET EMPLOIS DU PIB

Au début des années 1980 l'investissement total représentait plus de 35% du PIB. En 1985, il était de 25,2% du PIB en valeur, il passe à 21,1% du PIB en 1988. Cette baisse s'explique en grande partie par le recul du taux d'investissement public, qui passe de 20,7% en 1985 à 18,4% en 1988.

La consommation finale en valeur représentait 101% du PIB en 1984. Le PREF parvient à freiner l'augmentation de cet agrégat qui n'atteint plus que 92,7% du PIB en 1988. Là encore, cette baisse est due en partie à la compression de la demande publique dont la part passe de 17% à 12,8%.

En ce qui concerne le commerce extérieur, on peut noter une certaine fluctuation des résultats: en 1985, on observe un excédent commercial sur les biens de 2,9 Milliards d'UM. Une année plus tard, les exportations ont augmenté en valeur de 8,8% contre 16% pour les importations. Le solde commercial positif tombe à 1,3 Milliards d'UM en 1986, mais les résultats de 1987 laissent apparaître une amélioration due à l'arrêt de la forte détérioration des termes de l'échange de

l'année 1986 et on prévoit un solde positif de 8.4 Milliards d'UM en 1988, en raison de la reprise des cours du poisson et une légère augmentation des ventes de ce produit.

Quant aux exportations et importations de services non facteurs on assiste pendant la période à une relative stabilité en valeur absolue de leur solde (environ -14,6 Milliards d'UM pour la période 1985-88).

Ainsi, le déficit courant en biens et services non facteurs suit-il une tendance à la baisse, en pourcentage du PIB: 15% en 1985, 8% en 1986, 5% en 1987 et 2% en 1988.

Le déficit courant de l'ensemble des biens et services passe de 23,3% du PIB en valeur pour l'année 1985 à 15,4% en 1988. Cela montre que l'objectif du PREF de baisse du déficit est respecté, mais que cette baisse doit se poursuivre dans les années à venir (l'objectif du PREF était d'atteindre 9,5%, dons en capital exclus). Les deux facteurs expliquant les difficultés rencontrées sont la détérioration des termes de l'échange et la situation indécise des secteurs d'exportation, ainsi que le service de la Dette.

2.9. LES FINANCES PUBLIQUES

En matière de finances publiques, le PREF avait retenu l'objectif principal d'atteindre dès 1986 l'équilibre du budget de l'Etat et constituer progressivement une épargne du secteur public qui pourrait atteindre au moins 15% des investissements publics en 1988.

Cet objectif passait par une politique d'austérité basée sur la maîtrise des dépenses de fonctionnements (salaires et dépenses récurrentes) et l'amélioration des recettes par le renforcement des actions de recouvrement fiscal.

2.9.1. Les recettes

Sur la base des résultats définitifs de l'année 1987, les prévisions du PREF ont bien été réalisés en volume.

En 1985, les recettes de l'Etat se sont élevées à 12,1 Milliards d'UM dont 88% représentaient des recettes fiscales et 12% des recettes non fiscales. En 1986, ces recettes ont augmenté de 16,3% environ (14,8 Milliards d'UM) et la part des recettes fiscales dans le total a très peu varié, pour se situer à environ 89% contre 11% pour les recettes non fiscales.

Par contre, en 1987 la part des recettes fiscales dans le total est en réduction (77%, contre 23% pour les recettes non fiscales) grâce aux nouveaux apports que constituent les versements des entreprises publiques et les redevances et amendes de pêche qui ont beaucoup augmenté entre 1986 et 1987. Le mouvement doit toutefois se renverser en 1988.

Comparées aux recettes attendues dans le cadre du PREF, les recettes fiscales sur la base des encaissements du Trésor ont accusé un manque à gagner important (-4,3% en 1985, -3,1 % en 1986 et -14,9% en 1987), cela s'explique essentiellement par le décalage observé relativement aux recettes attendues au titre des redevances minières, des taxes à l'importation, et de la taxe sur les produits pétroliers.

Quant aux recettes non fiscales, elles ont régulièrement progressé: +4% en 1986 et +130% en 1987 (1,100 Millions d'UM réalisés contre 480 Millions d'UM prévus au PREF), à cause des versements SONIMEX et SMCPP. Le PREF prévoyait une baisse régulière de ces recettes liée surtout à l'abandon progressif du régime des redevances de pêche (-6% en 1985 et -4% en 1986 et 1987).

2.9.2. Les dépenses

Sur la base des notifications et ordonnancements de crédits, les dépenses budgétaires (1) se sont chiffrées en 1985 à 11,5 Milliards d'UM et ont augmenté d'environ 7,2% au cours de l'année suivante pour se situer en 1987 à 13,3 Milliards d'UM soit une progression de 7,8% par rapport à l'année précédente.

Cette évolution des dépenses semble donc conforme à l'objectif d'austérité, basée sur une maîtrise des dépenses de fonctionnement qui ont représenté en moyenne en 1985 environ 92,3% du total contre 93% en 1986 et 93,5% en 1987 et en 1988.

L'épargne budgétaire (2) brute a été positive tout au long de la période: 1,5 Milliards d'UM en 1985; 2,6 Milliards d'UM en 1986 (soit une hausse de 75%) et 3,3 Milliards d'UM en 1987 (24,5% de hausse), 2 Milliards d'UM prévus par la Loi de Finances de 1988.

Le montant total de l'épargne publique dégagée pour l'ensemble de la période 1985-88 est ainsi de 9,4 Milliards d'UM.

2.10. LES FINANCEMENTS DES PROJETS - LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE

2.10.1. Les financements des projets

Pendant la période 1985-88, la masse des investissements réalisés s'élève à 50,8 Milliards d'UM (voir Tableau 3). La part des investissements affectée au secteur du développement rural s'est élevée à 26% environ contre 15% pour le secteur du développement industriel (SNIM non compris). Le secteur des infrastructures a absorbé un montant d'investissement de 9,9 Milliards d'UM, soit environ 19,5% des investissements totaux. La part des investissements de la SNIM dans le total s'est élevée à 19,5%, alors que celle liée à l'OMVS se chiffre à 8,7% environ.

Sur ces 50,8 Mds UM, les projets qui étaient en cours d'exécution au moment du lancement du PREF figurent pour un montant de 28,472 Mds UM, et les projets réalisés hors PREF pour un montant de 10,972 Mds UM environ.

L'évolution des contributions des sources de financement montre la faiblesse de la contribution interne (3,4 Milliards d'UM), ce qui représente environ 6,7 % du total des investissements réalisés au cours de la période 1985-88.

Il convient cependant de noter que cette contribution interne (budget de l'Etat, auto-financement - Fonds commun) est allée en s'accroissant à partir de

(1) Non compris les remboursements du principal de la dette, ainsi que les comptes d'affectations spéciales, prêts et avances.

(2) Recettes budgétaires ordinaires - dépenses de fonctionnement.

1986: 548 Millions d'UM en 1985, 530 Millions d'UM en 1986, et 989 Millions d'UM et 1.352 Millions d'UM respectivement en 1987 et 1988.

L'examen de l'évolution de la contribution extérieure au financement des projets, ainsi que l'analyse de la ventilation de ce concours en prêts (Tableau 3), dons et quasi-dons, font apparaître les faits principaux suivants:

- la prépondérance des prêts dans le total des financements extérieurs (40,1% en moyenne) au cours de la période 1985-88,
- la sensible augmentation de la part des dons dans le total des investissements réalisés: 23% en 1985 contre 26%, 30,1% et 32% respectivement en 1986, 1987 et 1988.

2.10.2. La dette publique extérieure

2.10.2.1. L'encours de la dette

En 1987, l'encours de la dette publique extérieure se chiffrait à 134 Milliards d'UM contre 119,7 Milliard d'UM en 1986 et 105,4 Milliards d'UM en 1985, soit un taux moyen de progression de 13% par an. Cette augmentation est imputable aux nouveaux tirages, à la hausse des taux de change des principales monnaies des prêts, et surtout à la capitalisation des intérêts dus à l'effet du rééchelonnement.

Dans le total de la dette publique extérieure garantie, l'Etat détient environ 72,5% soit 97,2 Milliards d'UM en 1987. L'encours de l'Etat vis-à-vis du monde arabe et des organismes internationaux va en diminuant en pourcentage, alors que celui vis-à-vis des pays de l'OCDE et autres augmente du fait surtout de la capitalisation des intérêts dans le cadre du rééchelonnement.

2.10.2.2. Le service de la dette

a) les paiements effectifs

En 1987, ils se sont chiffrés à 8,2 Milliards d'UM contre 6,7 Milliards d'UM en 1986, soit une augmentation de 22,4%. Une année auparavant, cette augmentation était moins importante et s'est élevée à environ 16,8%.

Au cours de la période 1985-87, les échéances dues se sont chiffrées en moyenne autour de 11 Milliards d'UM par an. Ces échéances représentent un montant non négligeable des exportations des biens et services non facteurs du pays au cours de cette période (environ 33,5% par an en moyenne)(voir Tableau 4).

Par contre, le ratio des paiements effectifs sur les exportations de biens et services non facteurs semble, au cours de la période sus-mentionnée, se situer à un niveau plus conforme aux capacités de paiements du pays (18,7% en 1985, 20,5% et 24,7% en 1986 et 1987 respectivement). Il est à noter cependant que ce ratio a sensiblement augmenté entre 1985 et 1987.

b) Le rééchelonnement

Dans le cadre du Groupe Consultatif de novembre 1985, la Mauritanie avait émis le souhait auprès des bailleurs de fonds d'accepter de rééchelonner le service de la dette bilatérale souscrite jusqu'au 31 décembre 1984 aux conditions suivantes:

- taux d'intérêt de 5%,
- période de remboursement de 11 ans dont 4 ans de différé et 7 ans de remboursement.

Le montant des rééchelonnements prévus sur cette base pour les années 1986 et 1987 se chiffre respectivement à 12,7 Milliards d'UM et 10,6 Milliards d'UM. Or, les montants effectivement rééchelonnés se sont chiffrés à 2,1 Milliards d'UM et 4,1 Milliards d'UM respectivement en 1986 et 1987;

Au cours de la période 1985-88, la Mauritanie a obtenu deux types de rééchelonnement:

- au sein du Club de Paris. Pendant trois années successives de 1985 à 1987, la Mauritanie a bénéficié de trois accords cadres aux conditions suivantes: période de consolidation moyenne 14 mois; (exception faite des arriérés au 31 décembre 1984) avec une durée totale de 12 ans dont 5 ans de différé et 7 ans d'amortissement;
- au plan bilatéral avec des pays tels que l'Algérie, l'Arabie Saoudite et la Chine. Les périodes de consolidation et les délais d'amortissement obtenus ont été plus avantageux.

c) La remise gracieuse de la dette

L'admission de la Mauritanie en fin 1986 au statut de P.M.A. (pays les moins avancés) devrait avoir une incidence sur l'encours de la dette. C'est ainsi que certains pays ont d'ores et déjà annulé leur dette, et d'autres l'envisagent.

2.11. LA MONNAIE ET LE CREDIT

2.11.1. L'évolution de la masse monétaire

La masse monétaire a connu au cours de la période 1985-87 un fort taux d'augmentation (voir Tableau 9).

Elle est passée de 12,6 Milliards d'UM en 1985 à 15 Milliards d'UM l'année suivante, soit un taux d'augmentation de 17% environ; en 1987 l'augmentation a été de 16,3%.

Cette progression de la masse monétaire est à rapprocher des augmentations substantielles des disponibilités monétaires (monnaie fiduciaire et monnaie scripturale) qui ont fortement augmenté en 1985 et en 1986 (respectivement 16,4% et 18,7%), pour ensuite connaître un taux de progression moins important en 1987 (+6,6% par rapport à 1986).

Ces disponibilités monétaires, en pourcentage du total de la masse monétaire, sont restés stables au cours des années 1985 et 1986 (environ 83%) et ont légèrement fléchi en 1987 (76%) du fait du fort taux de croissance observé au cours de cette année pour la quasi-monnaie.

2.11.2. Les contreparties de la masse monétaire

2.11.2.1. Les avoirs extérieurs nets

Leur évolution indique une légère amélioration de la position débitrice nette du pays vis-à-vis de l'extérieur -9,7 Milliards d'UM en 1985 contre -9,6 Milliards d'UM en 1986 (+121 Millions d'UM) et -7,7 Milliards d'UM en 1987 (+1,9 Milliards d'UM). Cette évolution des avoirs extérieurs s'explique par les remboursements effectués au titre des engagements extérieurs de la Banque Centrale et des banques primaires.

2.11.2.2. Les crédits intérieurs

Ils se décomposent en crédits nets à l'Etat et en crédits à l'économie.

Les crédits nets à l'Etat ont diminué au cours de la période: 5,5% de baisse de 1985 à 1987, reflétant ainsi l'amélioration des finances publiques décrites ci-dessus.

Les crédits à l'économie ont, quant à eux, connu une progression modérée au cours de la période 1985-87: de 14 Milliards d'UM en 1986 (+11,3% de hausse) et 18,9 Milliards d'UM en 1987 (+8% de hausse). Ces augmentations s'expliquent essentiellement par les accroissements des concours bancaires consentis aux secteurs de la pêche, des mines et du commerce.

3. BILAN D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS DU PREF

Ce bilan a pour objet de présenter à la lumière des données **disponibles** les réalisations dans les différents secteurs, et d'identifier les principales difficultés rencontrées dans l'exécution des programmes sectoriels du PREF

3.1. SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

3.1.1. Agriculture

Les investissements nouveaux prévus dans le cadre du PREF se montaient à 2,0 Milliards d'UM pour le sous-secteur de l'agriculture. Les déboursements effectués au cours de la période 85-87 du PREF se chiffrent à 1,3 Milliards d'UM pour les projets nouveaux, ce qui donne un taux de réalisation financière de 64%.

Ce taux d'exécution aurait pu être meilleur. Toutefois, il y a lieu de noter que la plupart des projets nouveaux manquaient de maturité et que certains n'ont pas pu obtenir de financement.

3.1.2. L'Elevage

Des projets d'encadrement des éleveurs, d'élevage avicole et de production fourragère ont été prévus dans le cadre du PREF.

Les prévisions d'investissement nouveaux pour la période du PREF se chiffraient à 0,45 Milliards d'UM. Le taux de réalisation financière vérifié pour la période fut de 49%.

Ce taux s'explique par des retards dans l'exécution de deux projets essentiels (Encadrement des Eleveurs du Gorgol et Projet Elevage II) et par le manque de maturité et de financement pour deux autres (Ferme Avicole, et Promotion Agricole Paysanne et Production Fourragère à M'Pourié).

3.1.3. Protection de l'Environnement

Les investissements nouveaux prévus au titre de la période 1985-87 se chiffraient à 0,54 Milliards d'UM. Les déboursements effectués au cours de la période du PREF s'élevaient à 0,19 Milliards d'UM, représentant un taux de réalisation financière de 35%.

L'explication principale de ce taux est le manque de maturité de certains projets.

3.1.4. Hydraulique villageoise et pastorale

Les investissements nouveaux prévus dans le cadre du PREF s'élèvent à un montant de 700 Millions d'UM, mais les décaissements effectués durant la période s'élèvent à 18 Millions d'UM.

Ce taux extrêmement faible s'explique par le fait que la plupart des investissements ont eu lieu sous la forme de projets hors PREF. Le montant de 18 Millions d'UM a été globalement destiné à la réalisation d'études.

3.1.5. Génie rural

Les projets de construction de barrages constituent l'essentiel du programme d'investissement.

Les investissements prévus s'élèvent à 470 Millions d'UM. Les déboursements effectués au cours de la période du PREF se chiffrent à 230 Millions d'UM, représentant un taux de réalisation financière de 49%.

La faiblesse du taux a son origine dans le manque de maturité de certains projets du secteur.

3.1.6. Recherche, formation, et vulgarisation

Les investissements nouveaux prévus se chiffrent à 230 Millions d'UM.

Les décaissements effectués durant la période du PREF se montent à 170 Millions d'UM, donnant un taux de réalisation financière satisfaisant. Il aurait été plus important, n'eût été la lenteur dans l'exécution de certains projets.

3.2. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET ENERGIE

3.2.1. Pêche

Les investissements prévus au PREF étaient de 3,52 Milliards d'UM pour des projets nouveaux; les déboursements se sont chiffrés à 900 Millions, soit un taux de 25%.

Le taux d'exécution très faible s'explique notamment par le fait que la plus grande part du financement acquis a été consacrée aux études, tandis qu'une certaine pause au niveau des investissements a été observée dans l'attente des résultats de la nouvelle stratégie de la pêche.

3.2.2. Mines et industrie

Les investissements prévus par le PREF pour le sous secteur des Mines sont de 4,8 Milliards; les déboursements se sont élevés à 5,9 Milliards. Ce taux de réalisation élevé - 122% - s'explique par la révision du coût du projet de restructuration de la SNIM, qui est passé de 4,35 à 6,92 Milliards d'UM.

D'un investissement prévu de 710 Millions d'UM dans le secteur de l'industrie, les montants décaissés ont été 530 Millions d'UM, soit 74%.

3.2.3. Energie

Il était prévu d'investir, en études et investissements, 98 Millions pour l'électricité, 376 Millions pour les produits pétroliers, et 84 Millions pour les énergies renouvelables. Les décaissements correspondants jusqu'au commencement de 1988 furent de 66 Millions, de 391 Millions et 78,5 Millions.

3.3 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

3.3.1. Habitat et urbanisme

Le montant des investissements prévus pour les projets nouveaux d'urbanisme et d'habitat s'élevaient à 410 Millions d'UM. Le montant des déboursements jusqu'à fin 1987 se chiffre à 25 Millions d'UM, représentant un taux d'exécution de l'ordre de 6,5%.

Ce taux d'exécution particulièrement faible s'explique par le fait que la plupart des projets réalisés sont des études portant sur de faibles montants, les projets d'investissement les plus coûteux n'ayant pas été réalisés, soit parce qu'ils nécessitaient des études préalables, soit par manque de financement.

3.3.2. Transport

Les investissements prévus au PREF s'élèvent à 370 Millions d'UM, tandis que les déboursements effectués fin 87 se chiffraient à 6 Millions d'UM seulement.

Ce taux de réalisation négligeable s'explique par le fait que seule l'étude sur la politique du transport urbain et inter-urbain a été en partie réalisée (Transport Urbain à Nouakchott). La réalisation des deux autres projets prévus (Extension Unité d'Entretien de la STPN et Equipement STPN) était liée aux résultats de l'étude en question et de l'audit comptable et financier de la STPN. Or, les études en question n'ont été réalisées qu'en 1987.

3.3.3. Infrastructures

3.3.3.1. Infrastructures routières

Les investissements prévus par le PREF s'élèvent à 3,24 Milliards d'UM (projets nouveaux). A la fin 1987, il a été déboursé 1,2 Milliards d'UM, donnant un taux de réalisation de 38%. Deux facteurs principaux expliquent ce taux d'exécution: le manque de financement pour quatre projets, dont deux projets de construction de routes ou de réhabilitation (route Nouakchott-Akjoujt et route Diama-Rosso), et quelques retards observés dans la mise en place de financements, l'exécution des études et la mise en oeuvre, pour deux projets bénéficiant d'un financement (Endiguement Rive Droite, et Route Boghé-Kaédi).

3.3.3.2. Infrastructures aériennes

Le montant des investissements prévus pour les projets nouveaux se chiffre à 452 Millions. Mais jusqu'à mi-1988, n'ont été déboursés que 22 Millions d'UM. Ceci s'explique par deux facteurs principaux: l'aérogare de Nouakchott n'a pas été réalisée à cause des retards subis au niveau des études et de la mise en oeuvre (dossier d'appel d'offres), et six autres projets n'ont pas été exécutés faute de financement.

3.3.3.3. Infrastructures portuaires

Les investissements prévus se montent à 310 Millions; les déboursements jusqu'au début 1988 se sont élevés à 23 Millions d'UM, soit un taux de réalisation de 7%. Ceci s'explique par les retards enregistrés dans l'acquisition des matériels pour la mise en place de cahiers de charge, et donc la décision d'acquisition de matériel de manutention du Port de l'Amitié.

3.3.3.4. Information et télécommunications

Les investissements prévus étaient de 475 Millions d'UM; les décaissements ont été négligeables en raison du retard de la réhabilitation de l'OPT et dans la mise en place du financement des projets de centraux téléphone et telex.

3.4. RESSOURCES HUMAINES

3.4.1. Santé et affaires sociales

Le programme d'investissements nouveaux retenu dans le PREF comprenait principalement des projets de réhabilitation et d'équipement et des projets de développement des SSP.

Le montant d'investissement prévu pour 1985-87 était de 684 Millions d'UM pour les projets nouveaux. Les déboursements durant cette période ont été de 63 Millions d'UM, soit 9% du montant prévu.

L'écart entre les prévisions et les réalisations est dû à l'absence de suivi des projets et au manque de financement pour certains projets.

3.4.2. Education - formation

Les investissements prévus pour cette période s'élevaient à 654 Millions d'UM.

Les déboursements entre 1985 et 1987 ont été de l'ordre de 23 Millions d'UM, soit un taux d'exécution financier de 4% pour la période.

Ce taux d'exécution très faible s'explique principalement par l'absence de financement pour les projets nouveaux.

THEMES CONTRAINTES ET PROBLEMES	BILAN DES PRINCIPALES MESURES ADOPTÉES PENDANT LA PERIODE DU PREF 1985-1988	OBSERVATIONS
------------------------------------	---	--------------

1. Finances Publiques

Importants Déficits Budgétaires

1. Gel des effectifs en 1986 (sauf pour l'Education et la Santé) et limitation à 7 % de l'augmentation de la masse salariale.
2. Amélioration du processus d'établissement du budget d'investissement et préparations de budgets consolidés à partir de 1987.
3. Réduction des subventions plafonnement des subventions aux EPIC en 1986.
4. Rééchelonnement de la dette et mise en place d'un comité de la dette.
5. Plafonnement de la masse salariale du personnel en termes réels. (ETAT).
6. Amélioration de la gestion du personnel par l'informatisation de la Fonction Publique

L'objectif de base est la restructuration interne profonde de l'administration pour moderniser ses services et améliorer son efficacité. (Projet Développement Institutionnel).

Les budgets de fonctionnement et d'investissement des Entreprises Publiques doivent être analysés avec soin dans le cadre des budgets consolidés et des plans de développement doivent être préparés.

L'objectif de réforme en profondeur du système des recettes fiscales doit être poursuivi dans les années à venir.

7. Révision de la structure des salaires et autres accessoires au salaire.

8. Plafonnement jusqu'en 1988 des autres dépenses courantes inscrites au budget de l'Etat.

9. Poursuite du réechelonnement de la dette extérieure garantie.

Réforme Fiscale

1. Pré-études sur la fiscalité minière pêche et entreprises.

2. Etudes sur la réforme du système d'imposition sur le revenu et sur les bénéfices des entreprises.

3. Etudes sur la simplification de la structure des tarifs douaniers et standardisation de la protection effective.

4. Modification du système d'exonérations fiscales, douanières et de la taxation des secteurs exportateurs.

5. Réforme de l'impôt sur les sociétés.

6. Centralisation de l'assiette de l'impôt.

7. Réalisation opération Ramadan (brigades mobiles d'intervention sur la frontière du Sud).

Gestion Financière
et Faiblesse de
l'administration

1. Projet de réorganisation du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF).
2. Projet d'amélioration de la gestion de la Fonction Publique.
3. Adoption du décret portant attributions du MEF.
4. Elaboration des termes de référence d'une étude sur la gestion des personnels de l'Etat ; audit des rémunérations.
5. Commission pour préparer une réforme de la gestion des marchés notamment la refonte de la législation en vigueur.

Mise en place d'un
calendrier de me-
sures visant à a-
méliorer les sys-
tèmes d'information,
de prévision et de
planification.

1. Mise en place de tableaux de bord (rapports trimestriels de conjoncture et rapports annuels d'exécution avec projections).
2. Suivi des impacts sur les comportements des ménages à partir de l'enquête permanente.
3. Assistance à la budgétisation et à la planification.
4. Vulgarisation de la documentation fiscale.
5. Programme pour renforcer les procédures de préparation, d'évaluation et de suivi des projets.

Le programme d'actions doit se poursuivre dans les années à venir (insistant notamment sur la formation et le recyclage des cadres nationaux avec l'étude des termes de référence de la coopération technique).

L'objectif est la mise en place d'un système pertinent d'aide à la décision e gestion de l'économie nationale.

L'objectif est d'obtenir de fiches complètes d'évaluation des projets avec leurs effets sur l'emploi, les finances publiques et la balance des paiements.

THEMES CONTRAINTES ET PROBLEMES	BILAN DES PRINCIPALES MESURES ADOPTÉES PENDANT LA PERIODE DU PREF 1985-1988	OBSERVATIONS
------------------------------------	---	--------------

II. Monnaie et
Crédit

Politique Monétaire

1. Contrôle strict des crédits à l'économie et plafonnement des crédits à l'Etat.
2. Politique sélective de crédits privilégiant les secteurs porteurs de croissance.
3. Augmentation de 2 % de la rémunération des dépôts à terme et réduction de la rémunération des dépôts à vue.

Les objectifs sont la mobilisation de l'épargne et la contribution au développement des secteurs prioritaires. Revue complète de la structure des taux créditeurs et débiteurs.

Politique des prix.

1. Réduction du nombre de produits homologués à partir de 1986.
2. Forte modification du prix relatif de certains produits agricoles.
3. Suppression du système prévoyant l'addition d'une marge fixe aux coûts des biens dans le pays.

L'objectif est la mise au point d'une politique efficace d'incitation par les prix.

THEMES CONTRAINTES ET PROBLEMES	BILAN DES PRINCIPALES MESURES ADOPTÉES PENDANT LA PERIODE DU PREF 1985-1988	OBSERVATIONS
<u>III Secteur Extérieur</u> Taux de change	1. Dévaluation initiale couplée avec la mise en place d'une politique de changes flexibles.	Objectif d'ajustement de la balance des paiements et maintien de la compétitivité du secteur des exportations.
Système tarifaire	1. Premières réductions du tarif douanier en 1987 2. Poursuites des réductions.	Objectif de réaménagement des tarifs en relation avec le système général de la fiscalité.
Emprunts extérieurs.	1. Réduction du ratio du service de la dette extérieure. 2. Mesures de rééchelonnement. 3. Limitation du recours aux emprunts non-concessionnels. 4. Recherche du financement de projets nouveaux par dons et quasi-dons. 5. Recherche de refinancement et remise de dette.	

THEMES CONTRAINTES ET PROBLEMES	BILAN DES PRINCIPALES MESURES ADOPTÉES PENDANT LA PERIODE DU PREF 1985-1988	OBSERVATIONS
------------------------------------	---	--------------

IV. Secteur Rural.

Faiblesse de la
production agri
cole, dépendance
de l'aide alimen
taire

1. Augmentation de prix au producteur d'au
moins 20 % en février 1985 et 32 % en février
86. Augmentation du prix au consommateur de
50 % en février 1985.

2. Etude filière céréalière réalisée en
1986/1987.

3. Mise en place d'une P.A.A. et création
d'un Fond Commun (FC) contreparties en
octobre 1986.

4. Mise en place d'un système de crédit
agricole au FND.

5. Transfert du Crédit Agricole SONADER au FND

6. Etude d'une stratégie d'intervention du FC
réalisée en 1988.

7. Rythme d'aménagement public réalisé à 52 %

Non satisfait - prévu
comme mesure du PCR.

Insuffisance de l'al-
location budgétaire
du secteur rural.

1. Prise en charge par les bailleurs de fonds
donateurs des charges récurrentes de certains
projets, notamment participation au financement
du budget de la SONADER.

Accord des bail-
leurs de fonds

2. Diminution de 50 % de la subvention aux en-
grais en 1985 et élimination totale en 1986.

3. Vente de médicaments et vaccins vétérinaires
effective.

Mesure non mise en
oeuvre. Prévue dès ren-
tabilisation des ex-
ploitations agricoles
Publiques.

Création d'un BIE.

- | | |
|---|---|
| Renforcement de la capacité de planification et de coordination du département. | <ol style="list-style-type: none">1. Création d'une cellule de planification désormais opérationnelle réalisée.2. Restructuration de la SONADER en cours.3. Etude schéma directeur Delta réalisé. |
| Manque d'eau potable. | <ol style="list-style-type: none">1. Promulgation d'un code de l'eau en 1985.2. Création d'une cellule de Planification Hydraulique et démarrage de l'étude sur la stratégie d'eau potable en 1988. |

THEMES CONTRAINTES ET PROBLEMES	BILAN DES PRINCIPALES MESURES ADOPTÉES PENDANT LA PERIODE DU PREF 1985-1988	OBSERVATIONS
------------------------------------	---	--------------

V. Pêche

Faiblesse de la connaissance du potentiel	1. Déclaration de politique de développement du secteur adopté par le Gouvernement.	Depuis 1987
	2. Détermination du potentiel permmissible pour les différentes espèces.	
	3. Renforcement du CNROP.	Depuis 1985.
Faiblesse de la surveillance maritime.	1. Acquisition de moyens de surveillance.	
	2. Mise en place de la commande des Pêches (Equipement à acquérir en 1989)	
	Restriction des licences.	Depuis 1985.
Développement pêche	1. Création d'une flotille nationale.	En cours.
	2. Etude réorganisation Port de NDB.	En cours.
	3. Etude chantier de réparation navale.	En cours.
	4. Etude sur la compétitivité du secteur.	Programmée en 1985.
	5. Etude conditions de rentabilisation installations à terre.	Programmée en 1985.
	6. Etude conditions d'embauche et de rémunération.	
	7. Aménagement Baie du Repos.	Etude achevée, travaux

prévus en 1989

8. Création d'une société pour l'approvisionnement des marchés intérieurs (SPPAM).

9. Etude Quai de Pêche artisanale à Nouakchott.

10. Création Chaîne de froid.

En cours d'exécution.

THEMES CONTRAINTES ET PROBLEMES

BILAN DES PRINCIPALES MESURES ADOPTÉES PENDANT LA PERIODE DU PREF 1985-1988

OBSERVATIONS

VI. Mines

Coûts de production
élevés de la SNIM

1. Plan d'action pour réduire les frais de
gestion et améliorer la productivité.

Depuis 1985.

2. Réduction masse salariale.

3. Etude fiscalité.

Achevée.

Endettement extérieur
élevé de la SNIM.

1. Investissements restreints aux investis-
sements de productivité.

2. Rénégociation arriérés SNIM.

Depuis 1985.

Besoin de diversifi-
cation.

1. Identification du gypse, phosphate, soufre.

Depuis 1985.

2. Projet de SAMIN. (Or et Cuivre)

Programmée 89-91.
Pour l'exploitation de
l'or.

3. Etude exploitation phosphate.

4. Définition priorité exploration minière en
cours en 1988.

THEMES CONTRAINTES ET PROBLEMES	BILAN DES PRINCIPALES MESURES ADOPTÉES PENDANT LA PERIODE DU PREF 1985-1988	OBSERVATIONS
------------------------------------	---	--------------

VIII Energie

Eau et Electricité :

Faiblesse de la couverture des besoins.

1. Communication sur les mesures tarifaires en conseil des Ministres.
2. Augmentation des tarifs de l'eau et de l'électricité.
3. Mise en place d'une structure tarifaire en 1988.
4. Amélioration procédures facturation et recouvrement.
5. Restructuration des capitaux par augmentation fonds propres SONELEC.
6. Elaboration contrat-plan et textes réglementaires.
7. Elaboration d'un plan directeur du personnel.
8. Etude sur secteur pétrolier achevée et principales recommandations adoptées.

Surexploitation du potentiel ligneux.

1. Encouragement à la consommation du gaz par subvention par péréquation.
2. Création centre enfûteur de gaz à NKTT (SOMAGAZ).
3. Support institutionnel à la DPN et à la CNEA.

4. Etude/Economies Energies à usage domestique.

5. Réorientation des investissements urbains vers les centres situés dans les régions agricoles.

Fort taux d'urbanisation.

1. Identification des besoins prioritaires.

2. Etudes réalisées :

- Shéma directeur aménagement du territoire
- Finances locales
- Shéma directeur des villes secondaires

Faible approvisionnement en eau des villes

1. Plans directeurs aménagement eau et assainissement de Nouakchott et NDB disponibles

2. Réhabilitation de la SONELEC en cours (réseau alimentation et installation eau à NKT et NDB)

3. Réalisation de la deuxième conduite Eau d'Idini

4. Travaux de réhabilitation du réseau de NKTT exécutés

5. Achèvement des travaux de réhabilitation du réseau NDB

6. Réhabilitation ancienne conduite Idini

THEMES CONTRAINTES ET PROBLEMES	BILAN DES PRINCIPALES MESURES ADOPTÉES PENDANT LA PERIODE DU PREF 1985-1988	OBSERVATIONS
------------------------------------	---	--------------

X Habitat urbanisme

Problèmes de l'habitat 1. Etudes réalisées :

- Audit comptable et financier SOCOGIM
- Politique de logement

2. Cadastre zone pilote de NKT

- Assistance au cadastre
- Voieries réseaux topographiques

3. Réalisation de deux programmes de logement par la SOCOGIM

Problèmes de transports urbains

1. Etude politique transports urbains à NKT

2. Audit comptable et financier STPN

THEMES CONTRAINTES ET PROBLEMES	BILAN DES PRINCIPALES MESURES ADOPTÉES PENDANT LA PERIODE DU PREF 1985-1988	OBSERVATIONS
------------------------------------	---	--------------

XI Infrastructures

Infrastructures rou- tières

Réseau en mauvais état 1. Part du budget de l'Etat (380 millions UM) pour
entretien couvrant 20 % des travaux d'entretien
routier.

Infrastructures aé- riennes

Aéroports secondaires 1. Etude pour réfection Etude en cours

Infrastructures por- tuaires

Faiblesse de l'EMN 1. Réhabilitation de l'EMN (résultats positifs aux
niveaux techniques, administratif et financier)
2. Achèvement des travaux du Port de l'Amitié et
début d'exploitation
3. Amélioration capacités d'embarquement Warf NKT

Information et 1. Réorganisation et rationalisation des activités
télécommunication de l'AMP et de la SMPI

Faiblesse des en-
treprises du secteur

1. Réduction du personnel de la SMPI
2. Restructuration financière O.P.T. :
 - Informatisation
 - Création d'une cellule de pilotage
 - Assistance comptable
 - Nouvel organigramme (mis en place)
 - Plan du directeur formation personnel.

THEMES CONTRAINTES ET PROBLEMES	BILAN DES PRINCIPALES MESURES ADOPTÉES PENDANT LA PERIODE DU PREF 1985-1988	OBSERVATIONS
------------------------------------	---	--------------

XII Education

Coût élevé de l'éducation

1. Etudes sur réduction des coûts de l'enseignement achevée et ses principales recommandations adoptées :

- maintien des bourses enseignement supérieur et secondaire à leur niveau de 86
- mauritanisation du corps enseignant ; suppression de contrats locaux.

2. Diminution importante du nombre et du taux de bourses

Plafonnement de la part de l'Education dans le budget de l'Etat.

Devenue sans objet. Les données sur lesquelles était basée cette recommandation se sont avérées fausses. Les ressources humaines seront le secteur prioritaire du PCR.

3. Création d'une commission de la réforme.

4. Renforcement des capacités d'administration, de gestion, de contrôle du département (en cours en 1988)

5. Limitation sur concours pour l'admission à l'ISS.

6. Fermeture des internats dans les lycées

7. Consolidation de certains établissements.

8. Maintien du nombre d'entrants au second cycle de l'enseignement secondaire (4 AS) à 4 500

Toutes les mesures prévues en 88 et au-delà ont été retenues dans le cadre du projet Education III (Restructuration du Secteur de l'Education)

9. Encouragement du développement de l'enseignement privé (en cours en 1988)

10. Amélioration de la gestion des personnels (en cours en 1988)

11. Amélioration de l'efficacité interne (en cours en 1988)

Inadéquation de la formation aux besoins et absence de formation professionnelle

1. Contrôle des dépenses courantes (hors bourses) affectés à l'enseignement supérieur (en cours en 1988)

2. Mesures de restructuration du système éducatif en cours dans le cadre projet education III

3. Priorité à l'enseignement primaire

4. Amélioration de l'enseignement scientifique

5. Développement de l'enseignement technique et professionnel.

THEMES CONTRAINTES ET PROBLEMES	BILAN DES PRINCIPALES MESURES ADOPTÉES PENDANT LA PERIODE DU PREF 1985-1988	OBSERVATIONS
------------------------------------	---	--------------

XIII Santé et Affaires
Sociales

Faible part du budget
affecté à la santé

1. Accroissement de la part de la santé dans le
budget de l'Etat qui passe de 6 % en 1986 à
7 % en 1987

2. Augmentation de la part du budget affecté aux
moyens de fonctionnement.

Sous utilisation des
capacités existantes

1. Etude sur infrastructures hospitalières achevée
2. Programme de réhabilitation prioritaire par région
et par type de structure en cours.

Etude sur straté-
gie adéquation
formation emploi
en cours.

THEMES CONTRAINTES ET PROBLEMES	BILAN DES PRINCIPALES MESURES ADOPTÉES PENDANT LA PERIODE DU PREF 1985-1988	OBSERVATIONS
------------------------------------	---	--------------

XIV Secteur bancaire

Réhabilitation du système bancaire et renforcement de la Banque Centrale (BCM)

1. Etude sur le renforcement de la supervision des banques par la Banque Centrale.
2. Nouvel organigramme de la Direction du contrôle des banques et nouvelles procédures de contrôle.
3. Adoption d'un nouveau plan comptable fin 1988
4. Elaboration d'une nouvelle loi bancaire et adoption de ratios prudentiels fin 1987
5. Elaboration de contrats programmes avec les Banques primaires début 1988

Restructuration des Banques primaires

1. Amélioration du système de recouvrement des crédits gelés.
2. Actions d'assainissement des bilans des banques à restructurer.
3. Réduction de personnel en 1988
4. Ouverture du capital des banques au secteur privé national et étranger et recherche de partenaires techniques pour la gestion
5. Apurement des dettes extérieures des banques

6. Fusion des institutions de financement du développement (BMDC-FND) et augmentation de capital de la nouvelle Banque de Développement.

7. Fusion et privatisation de deux banques d'Etat (la BIMA et la SMB)

8. Mise en place de contrats-programmes pour les années 1988 et suivantes définissant les besoins en capitaux et les objectifs financiers des banques.

THEMES CONTRAINTES ET PROBLEMES	BILAN DES PRINCIPALES MESURES ADOPTÉES PENDANT LA PERIODE DU PREF 1985-1988	OBSERVATIONS
------------------------------------	---	--------------

XV Secteur para-
public

Taille du secteur

1. Restructuration de 30 entreprises privatisées (de 100, le nombre des entreprises est tombé à 70)
2. Poursuites du programme afin d'arriver à un niveau de 50 entreprises publiques à l'horizon 92
3. Audit SONIMEX, STPN, SOCOGIM, SMCPP, SMCP
4. Audit des entreprises devant être dissoutes, fusionnées ou privatisées.

Faiblesse des performances et de la gestion

1. Mise sur pied d'un suivi des performances grâce à l'exploitation du tableau de bord.
2. Informatisation des données.
3. Mise en oeuvre des procédures comptables et financières dans les entreprises publiques.
4. Vulgarisation Plan Comptable dans le cadre de la phase 2 du projet Plan comptable.
5. Amélioration cadre institutionnel et procédure de contrôle

Mauvais exercice de la tutelle

1. Création de la CRSP au MEF
2. Stabilisation des subventions des EPICS

	3. Création de cellules techniques de suivi dans les départements de tutelle technique.
Systeme de prix trop rigide et subventions excessives	1. Adoption du principe de la vérité des prix 2. augmentation tarifs SONELEC et EMN 3. Restauration de l'équilibre financier des EPICS
Importance de l'endettement et des arriérés	1. Elaboration de la situation des dettes croisées de 12 entreprises 2. Apurement des dettes croisées OPT, SOCOGIM, SMCPP, SONELEC 3. Poursuite effort d'apurement dette croisée.
Secteur énergie	1. Mise en place d'une nouvelle structure tarifaire en 1988 pour la SONELEC 2. Amélioration des procédures de facturation et de recouvrement.
Secteur pétrolier	1. Libéralisation des importations de produits pétroliers et mise en place de la nouvelle structure de prix en 1987 2. Audits techniques et financiers de la Société Pétrolière, puis réorganisation

3. Fin des subventions au gaz butane en 1987

Office des Postes et
télécommunications,
sociétés minières et
portuaires

Amélioration de leur gestion et assainissement de
leurs finances

Transports urbains
et construction

Audits en 1987, réformes en 1988 et ouverture au
secteur privé

Société pharmaceutique Liquidation en 1987

ANNEXE STATISTIQUE DU BILAN 1985-188**TABLEAUX**

- 1) Structure du Produit Intérieur Brut**
- 2) Equilibre Ressources-Emplois**
- 3) Financement des Investissements Publics**
- 4) Exportations de Biens et Services**
- 5) Importations de Biens et Services**
- 6) Balance des Paiements**
- 7) Structure du Budget de l'Etat**
- 8) Opérations Consolidées de l'Etat**
- 9) Equilibre Monétaire, 1984-88**

TABLEAU I
STRUCTURE DU PRODUIT INTERIEUR BRUT
(en MUM, prix constants 1982)

	1985	1986	1987	1988
1. Secteur Primaire	11.209	12.237	12.588	12.749
2. Agriculture. Forêts	646	1.266	1.564	1.580
3. Elevage	7.363	7.473	7.586	7.662
4. Pêche	3.200	3.498	3.438	3.507
5. Secteur secondaire	10.785	11.168	11.059	11.644
6. Mines	5.948	5.983	5.780	6.023
7. Traitement poisson	831	865	850	884
8. Autres industries et artisanat	1.431	1.473	1.525	1.601
9. Construction	2.575	2.847	2.904	3.136
10. Secteur tertiaire	14.414	15.107	15.898	16.386
11. Transports. Télécom.	3.157	3.267	3.378	3.540
12. Commerces. services	6.342	6.576	6.800	7.126
13. Services administratifs	4.915	5.264	5.720	5.720
14. PIB aux coûts des fact.	36.408	38.512	39.545	40.779
15. Taxes ind. - subvent.	3.523	3.587	3.735	3.874
16. PIB aux prix du marché	39.931	42.099	43.280	44.653

TABLEAU 2
EQUILIBRE RESSOURCES-EMPLOIS
(en MUM, prix courants)

	1985	1986	1987	1988
1. PIB aux prix du marché	55.098	62.699	69.171	75.959
2. Importations de biens et services non facteurs	42.443	47.432	43.015	46.476
3. Total Ressources	97.541	110.131	112.186	122.435
4. Exportations de biens et services non facteurs	31.528	33.731	32.897	37.546
5. Investissement brut	13.722	14.397	14.147	17.145
6. dont : FBCF	13.540	13.576	13.975	15.859
7. Etat	5.020	5.519	7.532	8.860
8. Entreprises Publiques	7.514	6.318	5.026	5.056
9. Secteur Privé	1.006	1.739	1.417	1.943
10. Variations de stocks	182	910	1.114	1.286
11. Consommation finale	52.291	61.914	64.200	67.744
12. Dont : Publique	8.172	8.537	9.137	6.520
13. Privée	44.119	53.377	55.063	61.224
14. Total Emplois	97.541	110.131	112.186	122.435

TABLEAU 3
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PUBLICS
(en MUM, prix courants)

		1985	1986	1987	1988
1. Investissements Publics		12.534	11.837	12.558	13.919
2. Gouvernement		4.780	4.164	6.080	7.016
3. Para-Public		2.583	3.351	4.189	4.355
4. SNIM		3.809	3.042	1.124	1.945
5. OMUS		1.362	1.280	1.165	603
6. Financement					
7. Gouvernement Epargne		390	427	791	1.000
8. Dons		2.521	2.311	3.045	2.988
9. Quasi-dons		604	669	685	743
10. Emprunts		1.265	757	1.559	2.285
11. Para-public Epargne		158	103	198	352
12. Dons		399	647	521	1.152
13. Quasi-dons		1.425	1.881	637	929
14. Emprunts		601	720	2.833	1.922
15. S.N.I.M. Epargne		0	0	0	0
16. Emprunts		3.809	3.042	1.124	1.945
17. O.M.U.S. Epargne		0	0	0	0
18. Dons		3	144	215	327
19. Emprunts		1.359	1.136	950	276
20. Besoin de fin. extérieur					
21. Dons		2.923	3.102	3.781	4.467
22. Quasi-dons et emprunts		9.063	8.205	7.788	8.100

TABLERAU 4
EXPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES
(en MUM, prix courants)

	1985	1986	1987	1988
1. Minerai de fer				
2. Valeur	11.616	10.592	9.814,8	11.160
3. Volume en millions tonnes	9.243	8.929	9.002	9.300
4. Poisson				
5. Valeur	16.860	20.423	19.910	20.402
6. Volume	346	388	381,3	381
7. Gypse et plâtre				
8. Valeur	-	42	35	145
9. Autres biens	163	88	76,2	100
10. Total biens	28.639	31.145	29.830,7	31.807
11. Transports	653	539	678	750
12. Voyages	710	403	586	645
13. Droits de pêche	519	509	499	779
14. G N I A	900	567	890	1.070
15. Autres services	719	560	615	770
16. Total : services	3.194	2.761	3.327	4.079
17. Total : Biens & services (hors intérêts)	31.833	33.906	33.164	35.886

TABLEAU 5
IMPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES
(en MUM, prix courants)

	1985	1986	1987	1988
1. Biens avec Règlements	16.368	14.430	14.459	15.374
2. Produits				
3. SONIMEX Thé	683.7	247.5	1.436.3	843
4. Rix	1.751,4	378,4	328,3	1.023
5. Sucre	378.3	663.8	1.054.1	1.006
6. Carburant	2.253.3	3.064.2	2.398.5	2.385
7. Biens d'équipement et transport	3.105	2.161.6	2.207.6	1.847.1
8. Autres	9.139.7	7.868.5	7.394.7	7.012
9. Sans Règlements	9.371	15.409	10.545	12.039
10. Imp. sur emprunts ext.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Import. sur dons. dont Aide Alimentaire	2.393.9	1.731.9	537.7	602

TABLEAU 6
BALANCE DES PAIEMENTS
(en MUM courants)

	1985	1986	1987	1988
1. BALANCE COMMERCIALE	2.900	1.306	4.833	4.394
-----	-----	-----	-----	-----
2. Exportations	28.639	31.145	29.837	31.807
3. Importations	25.739	29.839	25.004	27.413
4. BALANCE SERVICES (hors intérêt)	(13.612)	(14.876)	(14.825)	(14.984)
-----	-----	-----	-----	-----
5. Exportations	3.194	2.761	3.327	4.079
6. Importations	16.806	17.637	18.152	19.063
7. INTERETS DUS	(5.676)	(5.933)	(5.275)	(5.354)
-----	-----	-----	-----	-----
8. TRANSFERTS NETS	3.556	3.270	3.962	4.254
-----	-----	-----	-----	-----
9. Privés	(1.826)	(1.994)	(1.468)	(1.400)
10. Publics	5.382	5.264	5.430	5.654
11. DEFICIT SUR COMPTE COURANT	(12.832)	(16.233)	(11.305)	(11.690)
-----	-----	-----	-----	-----
12. Investissement direct net	538	233	129	900
13. Autres mouvt. capitaux	(171)	(445)	391	0
14. Dons publics en capital	4.362	2.699	3.081	3.166
15. Emprunts garantis	7.046	12.835	4.355	3.302
16. - déboursements	14.520	18.511	14.188	12.803
17. - amortissement	(7.474)	(5.676)	(9.833)	(9.501)
18. Paiements FMI	(1.094)	(925)	(468)	(340)
-----	-----	-----	-----	-----
19. BESOINS DE FINANCEMENT	2.151	1.836	3.817	4.662
-----	-----	-----	-----	-----
20. Variation des réserves	0	74	1.480	740
21. BESOINS DE FINANCEMENT TOTAL	2.151	1.910	5.297	5.402

Note: les chiffres négatifs sont entre parenthèses.

TABLEAU 7
STRUCTURE DU BUDGET DE L'ETAT
(en MUM)

	1985	1986	1987	1988
1. <u>RECETTES PREF</u>				
2. <u>Recettes fiscales</u>	10.632	12.546	12.072	14.299
3. Salaires & profits	2.963	4.378	4.131	4.910
4. TCA* (sans pétrole)	1.341	1.541	1.987	2.119
5. Taxes pétrole	482	426	556	960
6. Taxes importations	3.063	3.088	2.857	3.389
7. Taxes pêche	11.893	2.202	2.059	2.246
8. Redevance SNIM	722	728	300	500
9. Autres	168	183	182	175
10. <u>Recettes non Fiscales</u>	1.476	1.536	3.610	2.230
11. Pêche	506	490	1.122	1.000
12. Entreprises publiques	411	358	1.386	550
13. Autres	559	688	1.102	680
14. TOTAL RECETTES	12.108	14.082	15.682	16.529
15. <u>DEPENSES PREF</u>				
16. <u>Fonctionnement</u>	10.609	11.463	12.421	14.496
17. Salaires	3.636	3.894	4.263	4.649
18. Matériel/entretien	1.371	1.485	1.645	1.871
19. Dépenses militaires	3.165	3.158	3.230	3.233
20. Subventions/transf.	1.534	1.484	1.668	1.832
21. Interêts	522	974	1.014	2.168
22. Autres	381	468	601	743
23. EPARGNE BRITE	1.499	2.619	3.261	2.033
24. <u>DEPENSES CAPITAL</u>	882	858	866	1.054
25. Investissements	706	658	760	854
26. Participations	176	200	106	200
27. TOTAL DEPENSES (hors amortissement de la dette)	11.491	12.321	13.287	15.550

TABLEAU 8
OPERATIONS CONSOLIDEES DE L'ETAT
(en MUM)

	1985	1986	1987	1988
1. <u>DÉPENSES</u>	<u>19.212</u>	<u>17.992</u>	<u>21.752</u>	<u>26.024</u>
2. <u>Dépenses courantes</u>	<u>13.077</u>	<u>12.499</u>	<u>14.223</u>	<u>17.884</u>
3. Budgétaires	10.609	11.463	12.421	14.496
4. Non-budgétaires	2.468	1.036	1.802	3.388
5. <u>Dépenses en capital</u>	<u>5.959</u>	<u>5.293</u>	<u>7.229</u>	<u>7.790</u>
6. Budgétaires	882	858	866	1.054
7. Non-budgétaires	4.390	3.737	5.289	6.016
8. Comptes Spéciaux	687	698	1.074	720
9. <u>Prêts nets</u>	<u>176</u>	<u>200</u>	<u>300</u>	<u>350</u>
10. <u>REVENUS</u>	<u>18.525</u>	<u>19.393</u>	<u>23.156</u>	<u>25.745</u>
11. Recettes publiques	12.106	14.082	15.682	16.529
12. Fiscales	10.630	12.546	12.073	14.299
13. Non fiscales	1.476	1.536	3.609	2.230
14. Dons budgétaires	0	0	119	300
15. Dons extra-budgétaires	5.676	4.045	5.921	7.096
(dont projects)	2.521	2.311	3.045	2.988
16. Dons comptes spéciaux	743	1.266	1.434	1.820
17. SOLDE GLOBAL	(687)	1.401	1.404	(279)

Note: les chiffres négatifs sont entre parenthèses.

TABLEAU 9
EQUILIBRE MONETAIRE 1984-88
(en Mds UM)

	1984	1985	1986	1987	1988
1. MASSE MONETAIRE	10,8	12,6	15,0	17,5	19,1
2. %		(16,9)	(19,1)	(16,3)	(9,2)
3. Monnaie	9,0	10,5	12,4	13,3	14,5
4. %		(16,4)	(18,7)	(6,6)	(9,0)
5. Quasi-monnaie	1,8	2,2	2,6	4,2	4,7
6. %		(19,5)	(21,1)	(62,0)	(9,6)
7. Autres postes nets	-	-	-	-	-
8. CONTREPARTIES					
9. Avoirs extérieurs NETS	-9,6	-9,7	-9,6	-7,6	-6,2
10. Crédits intérieurs	19,8	20,2	21,9	23,1	24,9
11. %		(2,1)	(8,6)	(5,4)	(8,0)
12. Crédits nets Etat	5,0	4,5	4,4	4,2	4,2
13. %		(-10,6)	(-0,5)	(-5,0)	(0,0)
14. Crédits Economie	14,7	15,7	17,5	18,9	20,7
15. %		(6,6)	(11,3)	(8,0)	(9,8)

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les taux de croissance annuels.